

Aux personnes intéressées

Lausanne, mars 2024

CFC Agent(e) d'exploitation - Formation d'adulte (art. 32) - Année scolaire 2024-2025

Madame, Monsieur,

Le SFB Romandie vous propose une formation préparatoire conduisant aux examens de CFC d'Agent(e) d'exploitation selon l'ordonnance n°80200 du 08 septembre 2014.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires sur le déroulement et les frais liés à la formation ainsi que les démarches à entreprendre pour vous inscrire à la procédure de qualification.

La formation théorique se déroule, hors vacances scolaires, comme suit :

➡ **B.P.** - Branches professionnelles

Dès **fin août 2024 à mi-mai 2025**, un soir par semaine, de 17h à 19h30.

Les cours se déroulent en ligne via la plateforme Zoom. Notre formateur vous contactera au préalable pour vous guider dans l'utilisation de celle-ci.

➡ **C.P.** - Cours pratiques (tous services confondus)

Préparent aux examens pratiques et se déroulent principalement dans notre centre de formation à Mex sur des samedis (1/2 journée) et sur des jours ouvrables (environ 6 jours de cours pratiques dispensés sur des jours ouvrables repartis sur les 9 mois).

- Sécurité au travail et organisation d'entreprise, nettoyage, gestion des déchets 3 jours
- Travaux de maintenance et de contrôle, travaux d'entretien et de réparation 4 jours
- Espaces verts 3 jours
- Gros œuvre 2 jours

Les frais pour l'ensemble de cette formation sont les suivants :

✓	Branches professionnelles (documentation incluse)	Fr.	3'300,-
✓	Cours pratiques (documentation incluse)	Fr.	3'200,-
	Total	Fr.	<u>6'500,-</u>

EXAMENS

Les examens se déroulent de mis mai à mis juin.

0.5 jour	examen de culture générale,
0.5 jour	examens écrits pour les branches professionnelles,
0.5 jour	examens oraux
1.5 jour	examens pratiques pour le service choisi (service conciergerie) ou (service voirie).

✓ Selon les cantons, il faudrait prévoir environ Fr. 500,- pour les frais d'examens qui seront facturés par celui-ci.

INSCRIPTION

Avant de débiter la formation, nous vous prions de bien vouloir contacter le **Service de la formation professionnelle de votre canton - Division apprentissage** – Secteur examens et de faire la demande du « formulaire d'inscription à la procédure de qualification » pour le CFC Agent(e) d'exploitation sous l'article 32.

Nous vous saurions gré de bien vouloir renvoyer ce document :

- complet avec toutes les annexes
 - au service de la formation professionnelle de votre canton
- afin que votre dossier soit validé et pris en compte par les autorités compétentes.

Dès que les autorités cantonales auront validées votre requête, vous pourrez procéder à votre inscription au cours. Pour ce faire, nous vous prions de bien vouloir **remplir le formulaire d'inscription** figurant sur la page d'accueil de notre site internet, et de nous le faire parvenir **avec une copie du courrier du canton** qui valide votre demande à l'inscription à la procédure de qualification.

Le délai d'inscription à cette formation est fixé au **26 juillet 2024**. Tout formulaire d'inscription incomplet, avec des informations manquantes, ou arrivant après cette date sera mis sur liste d'attente.

Le programme avec les dates, lieu, planning et autre, sera distribué dès mai 2024.

Tout en restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

SFB Romandie